

Sommaire

Page 1

Toponymie

Page 2

Toponymie (suite)

Page 3

Jeunes reporters

Sécurité routière

Nature

Page 4

Courrier des lecteurs

Agenda

Editorial

Revoilà le printemps, enfin !

Le village va se réveiller ! Il s'était un peu engourdi pendant ce long hiver froid et surtout gris, humide et pluvieux.

Les énergies étaient en sommeil mais elles sont bien là et ne demandent qu'à se révéler, faisant vivre le village de la vraie vie, la vie réelle bien différente du monde virtuel proposé sur Internet. Internet est un bel outil mais c'est dans la confrontation au réel que se trouve la Vie – banalité, certes, mais qu'il nous faut répéter !

Déjà, ce premier dimanche de mars verra se dérouler à Bousval le plus précoce des cross,

auquel participent tant de Bousvaliens et de « Ch'nappans ».

L'assemblée générale des Amis de Bousval aura lieu le 21 avril dans la salle de Bézipont à Noirhat. Au programme : une chouette présentation de la participation citoyenne au Programme communal de développement durable dont nous vous avons parlé dans le précédent Bousvalien.

Par ailleurs, en cette année 2018, les Amis de Bousval continuent d'être à l'écoute du village et de ses habitants et proposent de nombreuses activités : dimanches ludiques ; stages pour les enfants à Pâques et pendant les grandes vacances ; le 18 mai, commémoration de Dom Placide, un des derniers moines de Villers-la-Ville bien connu au château de La Motte ; promenade matinale à l'écoute des oiseaux ; fleurir Bousval en été ; marche Adeps le premier dimanche de juillet ; exposition artistique de la Saint-Barthélemy fin août ; journées du patrimoine en septembre sur le thème du patrimoine insolite ; 10 ans du RAVeL le 16 septembre ; promenade champignons en octobre ; en novembre, commémoration du 100^e anniversaire de l'armistice de 1918 et de la mort du soldat anglais enterré dans le cimetière de Bousval.

Événement important cette année : les élections communales le 14 octobre dont les enjeux nous concernent tous, individuellement et collectivement. Nous avons à cœur la démocratie participative et nous apporterons notre contribution au débat citoyen.

Vos avis sont importants, faites-les nous connaître, participez à notre assemblée générale !

Bienvenue à tous, anciens et nouveaux habitants. Rendez-vous au 21 avril !

POL



Toponymie

La toponymie est l'ensemble des noms de lieu et l'étude de ces noms.

Un toponyme est un nom de lieu.

Nous entamons une série que nous vous avons promise, qui concerne le nom des rues de Bousval.

L'histoire des noms de rue, de hameau, est transmise par la voie orale et elle comporte des variantes intéressantes, par exemple Fond *de* Sclage ou Fond *du* Sclage, *le* Cala ou *la* Cala ou *le* Galet.

Nous commençons notre série par **les rues du Sclage**.

Rue Bruyère d'Elvigne

Le nom de la rue Bruyère d'Elvigne (ou de la Bruyère Delvigne) pourrait faire croire que la vigne aurait été cultivée au Sclage. En réalité, le nom « Delvigne » désigne vraisemblablement le propriétaire d'un terrain, antérieurement au XVIII^e siècle. On sait que des Delvigne habitaient Bousval dans les années 1650.

Par contre, le terme « bruyère » est, lui, tout à fait justifié car, jusqu'au XVIII^e siècle, le Sclage était

largement couvert de bruyère (avant les défrichements entrepris sous l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche). Il reste qu'il faut être prudent dans l'interprétation du nom de cette rue – naguère chemin – qui, en 1825, était encore dénommée « Les quatre chemins ».

Cfr G. Braive, « Les fermes de Bousval » 2002, p. 146.



Sclage, vu à partir du chemin de l'Alfer N.-H. Balzat

Chemin de l'Alfer

Ce chemin carrossable débute au bas de la rue Bruyère d'Elvigne et il est prolongé par un sentier menant au champ Saint-Donat.

Il s'appelait jadis « chemin du Blanchamp » ou « ruelle du Blanchamp ».

Vers 1875, sa première partie prit le nom de « ruelle Saublens », du nom du propriétaire des ferme et terrains situés à cet endroit.

Le nom « Alfère » apparaît en 1890, sans référence historique connue.

Deltour donne une interprétation : ce mot évoquerait un manieur et lanceur de drapeau lors de fêtes folkloriques.

Cependant, cette hypothèse attend toujours une confirmation par des textes probants.

Il est à noter que ce toponyme n'est pas exceptionnel dans la région ; par exemple, il existait aussi une ferme de l'Alfère à Faux (Court-Saint-Etienne).

Cfr G. Braive, *ibidem*, p. 160.

Chemin de la Terre franche

Cette appellation date de la fusion des communes en 1977.

Jadis, cette voirie comprenait aussi la partie du chemin de Couture qui descend jusqu'au Cala et s'appelait « ruelle des Communes », communes dans le sens de « terres communes ».

En effet, une grande partie du hameau du Sclage – terres incultes et bruyères – appartenait à la communauté. En 1773, sur ordre du pouvoir de l'impératrice Marie-Thérèse, ces terres furent mises en

vente publique en vue de leur défrichement. Cfr G. Braive, *ibidem*, p. 143.

Chemin de Couture

Ancien chemin vers l'abbaye d'Aywiers et Couture-St-Germain, le chemin de Couture s'appela aussi, au gré des « toponymistes » communaux, rue des Communes ou rue des Ecoles.

Il a retrouvé aujourd'hui sa dénomination ancestrale, sauf pour la petite partie récemment absorbée par le chemin de la Terre franche (on se demande pourquoi !). Cfr Gaston Braive, *ibidem*, p. 135.

Nouveau chemin de Couture

En lien avec le chemin de Couture. Appellation récente à la suite de nombreuses constructions ayant nécessité la renumérotation des maisons.

Rue du Sclage

Sur les plans Popp de 1860, la rue du Sclage est simplement désignée sous le nom de « Sclage » tandis que l'administration communale lui donne le nom poétique de « chemin du Blanchamp », ce qui ne manque pas de prêter à confusion.

A l'origine, le chemin du Blanc Champ est celui qui va du bas de la rue Bruyère d'Elvigne vers le centre de Bousval via le champ de Saint-Donat.

L'ancien chemin du Blanc Champ se prolonge par le bois de Thy.

L'actuelle rue du Sclage s'est aussi appelée « rue du Wanroux », « rue de Céroux », « ruelle Paulus » et même « rue des Ecoles ».

Cfr Gaston Braive *ibidem* p.137.

Chemin Pierre d'Aye

A mi-chemin entre le Sclage et le Wanroux, entre des pierres, au pied d'une haie, jaillissait une source dont l'eau, recueillie par une canalisation s'écoule maintenant vers le Cala. Vous pouvez la voir en repérant le muret qui la surplombe. Selon le panneau indicateur, la source se nomme « Fontaine Pierre d'Haye ».

Rue du Point du Jour

Voilà une rue à la longue histoire, passée au fil du temps du statut de sentier, à celui de chemin puis, enfin, à celui de rue.

Le sentier originel, venant de Bousval, atteignait le champ du Point du jour, à son intersection avec le Grand chemin de Nivelles à Wavre.

Vers 1740, à ce lieu-dit « Point du jour », François Vandernoot fit construire une ferme-auberge.

Le toponyme « Point du jour » n'était cependant pas encore employé pour le chemin.

Les plans du cadastre primitif de 1825 mentionnent l'appellation de « Chemin de Bousval au Wanroux » ; en 1890, on trouve le nom de « Chemin de Céroux » bien que le plan Popp utilise déjà celui de « Rue du Point du Jour » en 1860.

Le toponyme « Point du jour » est fréquent et très ancien ; il désigne l'endroit où l'on sort de la forêt.

Il s'agit ici de l'ancienne grande forêt de Genappe prolongeant la forêt de Soignes.

Notons que la « campagne du point du jour » était auparavant communément dénommée « campagne de la haie brûlée ».

Cfr G. Braive, ibidem p. 125.

Les jeunes reporters

Ecole Sainte-Marie

Carnaval « Chenapan »

A l'occasion du carnaval, les enfants de la deuxième maternelle à la troisième primaire se sont éclatés.

Ils ont préparé un cortège de tartines rigolotes. Pour ce faire, ils se sont répartis dans les différentes classes. Quel plaisir de rencontrer d'autres élèves, d'autres profs pour un moment convivial !



Quand le cornichon devient un nez, la saucisse, un sourire, les tomates cerises, les yeux, les tranches de concombre, les lunettes, le jambon, le chapeau, le fromage râpé, les cheveux... et on en passe, le bonheur est au rendez-vous !

Les petits ventres gourmands se réjouissent des douceurs et des saveurs délicieusement prévues par les parents.

Le lendemain, c'est tous ensemble que, déguisés et au rythme de musiques carnavalesques, nous avons dansé sous un arc-en-ciel de confettis et de serpentins.



C'est ainsi, chez nous, à l'école Sainte-Marie, que nous vivons la fin de l'hiver, dans l'attente du printemps.

Sécurité routière

Circulation sur le RAVeL

Des usagers demandent de faire un **rappel haut et fort**. Le Réseau Autonome de Voies Lentes est une voie publique comme les autres et le code de la route y est donc d'application (ex : rouler à droite, anticiper les croisements, y respecter le caractère non-prioritaire du RAVeL).

Il n'est évidemment pas dédié à la vitesse et des règles spécifiques le concernent.



Ainsi, en début de tronçon, la signalisation définit le type d'utilisateur lent autorisé à y circuler – piéton, cycliste, patins à roulettes, trottinette, skateboard, monocycle, chaise roulante... – pour autant qu'il ne dépasse pas la vitesse de 18 km/h (ancienne réglementation) et que sa largeur n'excède pas 1 mètre.

L'arrivée des vélos électriques a amené une adaptation de la vitesse maximale qui a été portée à 30 km/h ; les vélos plus rapides sont strictement interdits.

Il est impératif d'équiper les vélos d'une sonnette à utiliser pour avertir les usagers plus lents de leur arrivée dans leur dos.

Les cavaliers sont admis exclusivement sur les sections signalées par le symbole « cavalier ».

Le grand nombre d'utilisateurs aux profils si différents – jeune ou âgé, motorisé ou non, seul ou en groupe – entraîne de facto l'obligation d'utiliser des plus grandes prudence, vigilance et courtoisie.

Le RAVeL appartient à tous et y circuler doit rester un plaisir.

Nature

Devine qui vient manger au jardin

Les 3 et 4 février, Natagora a organisé son désormais traditionnel inventaire des oiseaux présents dans nos

jardins. 14.556 participants ont « surveillé » 7.096 jardins et permis de répertorier 365.295 oiseaux.



La reine de nos jardins

Les 10 espèces les plus fréquentes sont, dans l'ordre, la mésange charbonnière, le merle noir, le rouge-gorge familier, la mésange bleue, la pie bavarde, le pinson des arbres, le moineau domestique, le pigeon ramier, la tourterelle turque et la corneille noire.

Faits marquants 2018

- Les populations d'oiseaux montrent une bonne récupération après le net recul de 2017. En moyenne, 41 oiseaux ont été observés par jardin (contre 34 en 2017). La très bonne saison de reproduction combinée à un hiver très doux a été favorable à nos espèces ! Une preuve que la nature peut rapidement réagir aux conditions favorables.

- Toutes les espèces de mésange se rétablissent après le creux de 2017. C'est très visible pour les mésanges « communes » – charbonnières, bleues, nonnettes – et mésanges à longue queue ainsi que pour les moins répandues mésanges huppées et noires.

- Le merle noir subit un petit recul cette année, nettement moins accusé que celui observé en Flandre. Il est fort possible que l'on détecte ici la progression inquiétante du virus Usutu qui s'attaque à cette espèce.

- Les populations de plusieurs granivores explosent cette année : chardonneret élégant, gros-bec casse-noyaux et bouvreuil pivoine.

- Excellente année aussi pour les espèces forestières qui, comme en 2006 et 2013, montrent une évolution positive synchronisée.

Courrier des lecteurs

Des lecteurs attachés comme nous à la préservation de notre patrimoine nous écrivent :

« Lors des travaux d'égouttage dans le bois de La Motte, l'entreprise Sodraep a malheureusement détruit l'une des 2 colonnes d'entrée vers les drèves Dom Placide et Dame Berthe.

Ces colonnes sont l'un des rares vestiges subsistants du château de La Motte. Elles appartiennent au petit patrimoine historique et esthétique local, et à ce titre méritent d'être préservées.

Il a toujours été prévu que la colonne détruite serait reconstruite. D'ailleurs en vue de la reconstruction, les pierres ont été pour partie "mises à l'abri » je ne sais où, et pour partie sont entreposées sur une palette en haut de la drève des Châtaigniers.

Les relances faites au Service Travaux de la Commune par de simples particuliers ne donnent pas de résultat.

Apparemment, il y aurait des complications d'assurances ?

Et les années s'écoulent, augmentant les chances que les pierres disparaissent, et amenuisant les chances que la colonne restante retrouve un jour sa jumelle... »

ABLA



C'est déjà grâce à la vigilance de riverains que cette destruction avait été signalée (voir le Bousvalien de janvier 2015), permettant à M. Le Hardy de Beaulieu d'exiger la sauvegarde des pierres

bleues et l'intervention des assurances.

Il était prévu que la reconstruction à l'identique de ce précieux vestige soit réalisée, dès la fin du chantier, sous la supervision de Mme Delhaye, architecte communale.

Comme nos lecteurs, nous attirons l'attention des autorités communales afin qu'elles garantissent la sauvegarde des pierres et la reconstruction du pilier dans les meilleurs délais.

POL

Activités et manifestations

Mars

4

Cross de Bousval

14 h, place de la Gare

Infos : R. Denruyter 0475 84 11 57

11

Dimanche ludique Enfants et adultes

14 h - Ecole communale 0477 97 11 50

Org. : Amis de Bousval

14

Collecte de sang

Ecole communale de 17 h à 19 h 30

18

Table de jardinage Reprise

10 h - M. Lemoine 010 61 20 92

Avril

2

Chasse aux œufs

15 h, RAVeL à côté plaine de jeux

8

Dimanche ludique Cfr ci-dessus

9-13

Stages de Pâques pour enfants

Tél. : 0477 97 11 50

15

Echange et don de plantes

11 h à 12 h, place de la Gare

15

Table de jardinage

10 h - M. Lemoine 010 61 20 92

16-19

Dégustation de vin

Vinicole Leloup

21

Assemblée générale Amis de Bousval

Conférence par Liliane Lebon : Le

PCDR, une expérience de participation citoyenne

14 h 30, salle de Bézipont